


La lettre des Amis de Montluçon

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE



Conférence du 15 octobre 2023

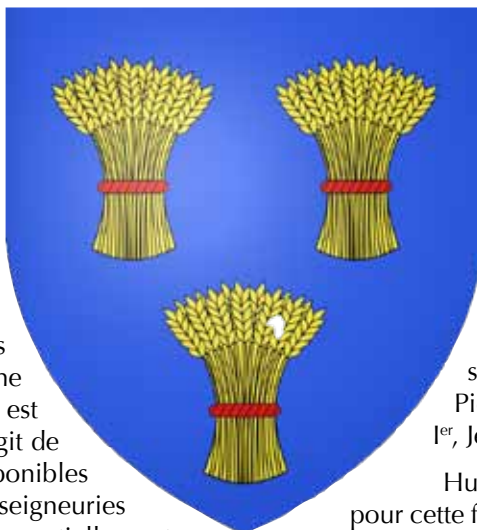
 contact@amis-de-montlucon.com

<https://amis-de-montlucon.com>

LA FAMILLE DE BROSSÉ ET LA SEIGNEURIE D'HURIEL AU MIROIR DE SES ARCHIVES

Pour débiter la nouvelle saison, les Amis de Montluçon avaient invité Étienne Ménager, agrégé d'histoire, doctorant à l'Université de Toulouse Jean-Jaurès. Il prépare actuellement une thèse ayant pour sujet : « Entre Berry, Marche et Bourbonnais : construction des territoires et dynamiques spatiales dans une société féodale (XI^e-XVI^e siècles) » sous la direction de Damien Carraz.

En guise d'introduction, le conférencier précise que son intervention s'inscrit dans son sujet de thèse et concerne un territoire compris entre les villes de Guéret, Montluçon et La Châtre. Il s'intéresse donc aux villes structurant cet espace et plus particulièrement à Huriel inclus dans ce périmètre. C'est donc tout naturellement qu'il se propose de dresser un état des lieux des sources écrites concernant cette localité à une période déterminée durant laquelle elle est possédée par la famille de Brosse. Il s'agit de mettre en perspective les archives disponibles pour Huriel avec celles des autres seigneuries possédées par cette même famille, essentiellement Boussac et Sainte-Sévère.



Blason de la famille de Brosse :

D'azur à trois brosses d'or liées de gueules

René de Brosse, dernier possesseur de la seigneurie d'Huriel. Tout au long de ces deux siècles et demi, la seigneurie d'Huriel revient systématiquement au fils cadet de la famille lors des partages.

Au départ, les Brosse sont des vicomtes. Roger, fils cadet et premier possesseur d'Huriel, n'a qu'un titre de seigneur. Lui succèdent Pierre I^{er}, Louis I^{er}, Pierre II, Louis II, Pierre III de Brosse, Jean I^{er}, Jean II, Jean III et enfin René de Brosse.

Huriel occupa une place de premier choix pour cette famille puisqu'elle y établit, à une époque non déterminée, sa résidence au sein du château mais aussi et surtout choisit Huriel comme le lieu de la nécropole familiale.

Aux origines de la famille de Brosse

La famille de Brosse est originaire de la localité éponyme située entre Chaillac et Saint-Benoît-du-Sault dans le département de l'Indre.

La branche cadette de la famille de Brosse, fondée à partir de Roger (†1287), s'installe entre Berry, Marche et Bourbonnais au milieu du XIII^e siècle et hérite des seigneuries de Boussac, Sainte-Sévère et Huriel.

Huriel, possession de la famille de Brosse durant deux siècles et demi

Les premiers seigneurs d'Huriel signalés par l'abbé Duteil sont les Humbaud¹ dits d'Huriel. Ensuite cette seigneurie est apportée en dot à Ebbes de Déols, représentant de la branche cadette de la puissante famille de Déols, localité située près de Châteauroux dans le département de l'Indre. Ce dernier n'ayant que quatre filles, les seigneuries de Boussac et d'Huriel entrent dans la famille de Brosse en 1265 par le mariage de Marguerite de Déols avec Roger de Brosse. La branche cadette de cette famille conserve cette seigneurie jusqu'en 1514, année de sa vente par

Les sources écrites

En se replongeant dans des dossiers explorés naguère par des membres éminents des Amis de Montluçon, en particulier André Guy et l'abbé Duteil, il s'agit de présenter ces seigneurs et leur action à partir d'un panorama de leurs archives. Cependant une bonne partie des archives de la famille de Brosse nous échappe, soit à cause de leur disparition, soit en raison de l'éclatement des quelques épaves documentaires. En l'état actuel des recherches, les sources écrites concernant cette famille sont peu nombreuses et disséminées entre archives privées et publiques.

En dehors des études locales menées en particulier par Émile Chenon², André Guy³, l'abbé Alfred Duteil⁴, Michel

2. Émile CHENON (1857-1927), juriste, historien et archéologue, spécialiste de l'histoire du Berry. Il a publié de nombreux articles dans différentes revues, ainsi qu'une *Histoire de Châteaumeillant* et une *Histoire de Sainte-Sévère en Berry*.

3. André GUY (1913-2008), magistrat et historien. Président des Amis de Montluçon de 1950 à 1994.

4. Alfred DUTEIL (1906-1982). Prêtre, né à Huriel, il a publié de nombreux articles sur Huriel et ses environs.

1. Humbaud n'est pas leur nom de famille ni leur topolignée. Il s'agit d'un surnom.

Guillemain⁵, l'histoire de cette seigneurie est assez mal connue avant la Révolution.

La majorité des archives qui concernent Huriel est connue essentiellement par un inventaire des titres dressé en 1789-1790 par un archiviste-feudiste, l'abbé Louis Devalle (ou De Val), à la demande de Louis François Jules Jehannot, marquis d'Huriel-Bartillat. En effet, à cette époque, la seigneurie d'Huriel n'est plus une seigneurie mais a été relevée pour devenir un marquisat. Cet inventaire, conservé encore aujourd'hui par la famille de Bartillat, est qualifié d'inventaire-chartrier. Il est composé de six volumes et ne concerne pas uniquement Huriel mais toutes les possessions de cette famille. Initialement ces documents étaient conservés au château de Laage, commune de Saint-Martinien.

La famille de Bartillat entre en possession de la seigneurie d'Huriel à la fin du XVII^e siècle grâce à Étienne Jehannot de Bartillat, seigneur d'Huriel de 1673 à 1702. Cette famille sera la dernière à bénéficier du titre de seigneur d'Huriel et à conserver les archives de la seigneurie.

Dans la tradition des feudistes du XVII^e siècle, l'abbé Devalle dresse une liste des seigneurs d'Huriel avec pour chacun d'entre eux une biographie sommaire. Toutefois cette liste est quelque peu fantaisiste à ses débuts, puisque le rédacteur fait remonter les premiers seigneurs d'Huriel au temps les plus anciens. Ensuite le feudiste essaie de rattacher très rapidement cette seigneurie à la famille de Déols, ce qui n'est pas avéré. Cependant, en avançant dans le temps et en se rapprochant du XVIII^e siècle, les renseignements deviennent plus précis et plus fiables.

L'inventaire dresse ensuite la liste des titres possédés par les marquis d'Huriel au moment de la Révolution.

En dépouillant cet inventaire, on constate que les titres médiévaux sont peu nombreux et que les sources laissées par la famille de Brosse sont très rares : seules quelques pièces originales ont subsisté. Les autres sont des copies faites à l'époque moderne (XVII^e et XVIII^e siècles).

Par comparaison, deux autres fonds d'archives très intéressants permettent d'appréhender la composition et la gestion de la seigneurie d'Huriel sous la famille de Brosse. Il s'agit du chartrier de Sainte-Sévère, conservé aux archives départementales de l'Indre (sous-série 17 J) et du chartrier de Boussac, conservé aux archives départementales de la Creuse (sous-série 1 E).

Ces chartriers permettent d'appréhender beaucoup mieux la composition et la gestion de ces deux seigneuries. Pour Huriel, les titres conservés remontent à 1354, c'est-à-dire à Louis I^{er} de Brosse. L'essentiel de ces archives est essentiellement composé des aveux et dénombremments par lesquels le vassal reconnaît à son suzerain toutes les possessions qu'il détient de lui.

Le plus ancien de ces titres est l'hommage rendu en 1354 par Louis I^{er} de Brosse au duc de Bourbonnais. En 1392, Jean de Laage rend foi et hommage à Mgr Pierre de Brosse, baron d'Huriel, pour « les choses qu'il détient de ladite baronnie ». En 1426, Guillaume des Ages, seigneur de Mossac et de Beaumont (Domérat), rend foi et hommage à Jean de Brosse. En 1445, noble Peverin des Ages rend foi et hommage au seigneur d'Huriel pour sa terre de Valignie et de Mossac. Ces titres sont conservés dans le premier tome.

Le troisième tome fait état des titres qui concernent les seigneuries de Bartillat (commune de Saint-Martinien), Mossac, le Liat, Frontenat, Laages-Chevalier, et qui étaient conservés au château de Laages à Saint-Martinien. Ceci expliquerait le peu d'informations qu'on y trouve

concernant Huriel, car l'ensemble des titres ne s'y trouvaient peut-être pas. En effet, ces archives ont été inventoriées au château de Laages et non au château d'Huriel. Et ce serait pourquoi les titres les plus anciens ne concernent que la famille de Laage.

Le conférencier pose donc la question : où étaient les archives de la seigneurie d'Huriel à l'époque médiévale et au début de l'époque moderne ?

On sait qu'à Boussac les archives étaient conservées dans une des tours du château. À Sainte-Sévère les archives étaient conservées dans le château, sans autres précisions.

Ceci a permis à la Révolution la mise sous scellés de ces archives et leur conservation. On peut raisonnablement penser qu'à Huriel les archives étaient conservées au château. Mais à une époque indéterminée, elles ont été déplacées ou perdues.

Il faut noter que des archives inventoriées par l'abbé Devalle, il ne reste que des miettes, qui ne concernent qu'un inventaire, une liève et un atlas-terrier de la fin du XVIII^e siècle.

D'autre part, deux des tomes de l'inventaire-terrier ont disparu. L'abbé Duteil a peut-être pu consulter un des tomes manquant aujourd'hui. Aucun acte original n'a été conservé.

Le château d'Huriel a été saisi à la Révolution et les titres qui pouvaient y être conservés ont disparu. Cependant les Amis de Montluçon conservent dans leurs archives quelques tirages photos du début de l'inventaire-chartrier, réalisés par l'abbé Duteil et André Guy. De plus, l'abbé Duteil a laissé un important dossier de notes qu'il a rédigées lorsqu'il a pu consulter cet inventaire-chartrier. Et il a intégralement retranscrit le plus ancien aveu-dénombrement rendu au duc de Bourbonnais par Louis de Brosse en 1354.

Cependant le chartrier de la seigneurie de Boussac, conservé aux archives de la Creuse, apporte quelques éléments concernant le fonctionnement de la seigneurie d'Huriel au XV^e siècle : un mandement, des nominations de baillis, un conflit sur un bois. Un élément plus intéressant concerne un procès qui oppose, à la fin du XV^e siècle, Jean III de Brosse au chapitre Saint-Martin d'Huriel.



Blason de la famille de Bartillat :
D'azur au chevron d'or au chef de même chargé d'un lion léopardé de gueules

5. Michel GUILLEMAIN (1934-2023), docteur en histoire, auteur de nombreux articles portant sur les confins du Berry et du Bourbonnais.

Enfin les archives départementales de la Nièvre conservent quatre pièces relatives à la vente à réméré de la seigneurie d'Huriel par Jean II de Brosse à Jean II de Bourgogne en décembre 1478, vente qui a été annulée en 1480.

Les sources archéologiques, numismatiques et artistiques

Le château

C'est au travers des sources archéologiques, artistiques, épigraphiques et numismatiques que l'on connaît le mieux les liens entre la famille de Brosse et Huriel. Ces archives sont pour la plupart bien connues et ont fait l'objet de publications en particulier par l'abbé Duteil, André Guy et d'autres auteurs.

Le conférencier commence par évoquer le château qui pose quelques problèmes de chronologie. La datation du donjon de la Toque est discutée, et l'on n'a pas de certitude sur la date de sa construction.

Lors du dernier congrès archéologique de France qui s'est déroulé à Moulins en 1988, il a été dit que la tour maîtresse (le donjon) avait été construite dans le deuxième quart du XII^e siècle. Cette datation semble probable puisqu'elle s'inscrit dans une influence architecturale venue de l'ouest avec des exemples bien documentés : Loches, Chauvigny. Il en était de même pour le château de Boussac, mais il a perdu son donjon rectangulaire à contreforts.

Il semble que le donjon d'Huriel soit ensuite resté en l'état jusqu'au XVI^e siècle. Les aménagements intérieurs et

extérieurs, tant les fenêtres à meneaux que le perron pour accéder à la tour et surtout les cheminées qui s'y trouvent, datent plus vraisemblablement de la Renaissance (fin XV^e-début XVI^e siècle) et non de la période gothique (début XV^e siècle). Il en est de même pour les deux tours d'enceinte qui subsistent encore ; elles sont probablement de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle.

Ces hypothèses de datation, tout comme les sources écrites, laissent à penser que ce n'est pas la famille de Brosse qui est à l'origine du remaniement du donjon. À cette période, la famille de Brosse n'avait pas les moyens financiers pour entreprendre de tels aménagements. Jean II de Brosse, mort en 1482, est le plus souvent en campagne militaire auprès du roi et n'administre pas sa seigneurie dans laquelle il a laissé un représentant. Il séjourne peu à Huriel, et pas davantage à Boussac. Il est même contraint de vendre sa seigneurie en 1478. Un compromis de vente est signé, puis annulé deux ans plus tard, ce qui laisse penser qu'il a besoin de subsides, sans doute pour ses campagnes militaires. Ce serait donc bien improbable qu'il se soit lancé dans des travaux de réaménagement. Son père Jean I^{er} de Brosse a fini également sa vie avec des difficultés financières.

De plus, à la fin du XV^e siècle, la famille de Brosse n'a plus le regard tourné vers Huriel, Boussac ou Sainte-Sévère. Par des alliances familiales, elle a des prétentions vers la Bretagne autour du comté de Penthièvre. Le chartrier de Boussac révèle que de nombreux procès sont intentés, ce qui suggère que cette famille a des problèmes financiers.

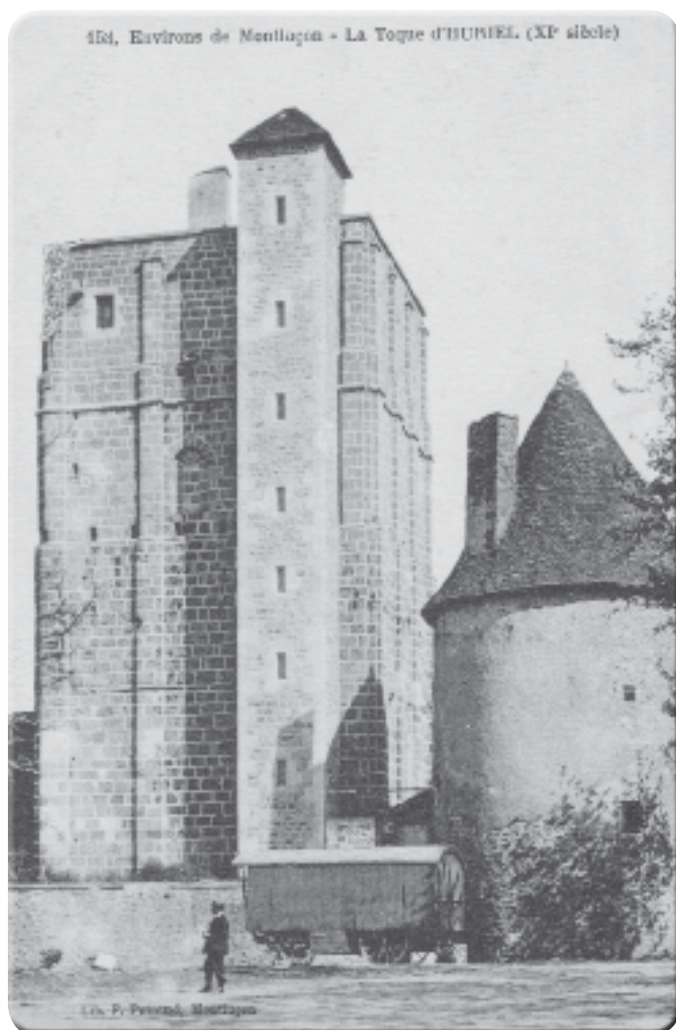
Autre raison de douter de ces aménagements : le conférencier, photos à l'appui, démontre qu'une des fenêtres en partie basse de la tour a été créée lors des travaux réalisés au début du XX^e siècle. Il convient donc d'être prudent sur la chronologie des aménagements du château. Les fouilles réalisées ces dernières années n'apportent de leur côté aucun élément nouveau permettant de mieux appréhender sa datation.

Les sources numismatiques

Nous connaissons trois deniers qui concernent Pierre I^{er}. Ces trois monnaies ont été émises par lui en tant que seigneur d'Huriel et identifiées et analysées par Jean Duplessy. La première est une obole (dont la valeur est la moitié du denier). Les deux suivantes sont des deniers.

Le conférencier fait remarquer que le revers de ces deniers porte les armes de la famille de Lusignan, grande famille originaire du Poitou qui prend possession du comté de la Marche au XIII^e siècle. Il en est de même pour un denier frappé dans la même période par Marguerite Bometz, dame de Châteaumeillant. Ces pièces imitent les monnaies des comtes de la Marche, ce qui sous-entend une forme d'influence. Jean Duplessy explique qu'il existe effectivement un courant monétaire qui s'étend de la région d'Huriel et de Châteaumeillant vers Orléans et Blois jusqu'au début du XIV^e siècle.

Émile Chenon a signalé qu'en raison de différents traités signés sous Philippe Auguste, un changement d'hommage s'est opéré au niveau de la seigneurie de Sainte-Sévère, et ce probablement au profit des Lusignan. On sait également que Roger de Brosse doit rendre hommage aux comtes de la Marche. Ceci pourrait expliquer que les monnaies d'Huriel imitent les monnaies des comtes de la Marche.



Le château (La Toque) d'Huriel

Cependant, pour le moment, une question reste encore sans réponse : le seigneur d'Huriel devait-il rendre hommage aux comtes de la Marche pour la seigneurie d'Huriel ?

La collégiale Saint-Martin et la nécropole familiale

Entre le XI^e et le XV^e siècle se développent dans l'Occident médiéval, chez nombre de familles seigneuriales, des pratiques commémoratives reposant sur des communautés religieuses de proximité. Du point de vue des seigneurs, l'intérêt de ces nécropoles locales est d'associer la seigneurie dans son cadre territorial avec le souvenir des ancêtres défunts, et avec eux-mêmes, les seigneurs en place : un lien entre les vivants et les morts sur le même territoire.

La famille de Brosse a choisi Huriel pour implanter sa nécropole familiale. Cette nécropole se trouvait dans la collégiale Saint-Martin d'Huriel qui, avant de disparaître, se trouvait au centre du bourg. Cependant on ne connaît pas la date exacte de la fondation de la collégiale Saint-Martin. Alors se pose la question : a-t-on eu d'abord une église transformée ensuite en collégiale, ou dès l'origine une collégiale ? Parmi les hypothèses envisageables, on a trois périodes de construction majeures de collégiales : d'abord au IX^e siècle ; ensuite au milieu et dans la seconde moitié du XI^e siècle ; enfin aux XII^e et XIII^e siècles, période qui correspond au nouvel essor des collégiales. Le conférencier opte pour cette dernière, qui voit l'arrivée des de Brosse, pour la construction de la collégiale Saint-Martin d'Huriel.

L'abbé Devalle dans son inventaire des chartiers mentionne que l'ancienne chapelle du château fut dotée d'un chapitre de chanoines par l'un des seigneurs de Brosse avec l'obligation d'y recevoir les tombeaux de la famille, insistant ainsi sur la tradition de nécropole familiale sans autres précisions.

En l'état des connaissances actuelles, l'emplacement et la forme exacte de cette ancienne collégiale restent relativement mal connus. Un plan a bien été proposé par André Guy à partir des écrits de Devalle et d'autres relevés, mais sans aucune certitude.

Cette collégiale est intéressante par ses vestiges : une épitaphe gravée sur une pierre, et un gisant. On peut les voir au musée Anne de Beaujeu à Moulins. Ils permettent de mieux préciser les liens entre les membres de la famille de Brosse.

L'épitaphe, découverte au XIX^e siècle, fut réalisée par Philippe Colombe, sculpteur originaire de Bourges et père de Michel Colombe. Outre l'épitaphe, Philippe Colombe a réalisé pour Huriel un ensemble comprenant le tombeau avec le gisant et la statue de saint Martin.

Ce type « d'écriture exposée » que constitue l'épitaphe, réalisée pour être vue et lue par la population instruite, renseigne sur les membres qui sont inhumés dans la nécropole. Elle accompagnait le gisant de Pierre III de Brosse.

Le premier à être inhumé dans cette nécropole fut Pierre I^{er} de Brosse, fils de Roger de Brosse, et son épouse. Suivent ensuite Louis I^{er} de Brosse, Louis II de Brosse et son frère Pierre III de Brosse.

En examinant cette épitaphe, on constate que plusieurs membres de la famille de Brosse reposaient dans

la nécropole familiale avant qu'elle ne soit remaniée à la demande de Pierre III de Brosse lorsqu'il fit édifier son gisant. Se pose donc la question : comment s'organisait la nécropole avant l'édification du gisant ? D'après les descriptions qu'ont pu en faire l'abbé Devalle et André Guy, le tombeau se trouvait à gauche du chœur mais qu'en est-il des autres sépultures ?

Le gisant s'inscrivait dans un mausolée dont il ne reste plus rien. Cependant, la visite réalisée le 17 janvier 1791 nous apprend que le mausolée était peint des armoiries de la famille de Brosse, que le gisant reposait sur un oreiller peint en rouge, et que vingt-huit écussons de fleurs de lys et de gerbes étaient représentés. Un lévrier était également figuré, mais sans autre précision.

Le gisant est daté des années 1416-1422. Pierre III de Brosse est représenté dans son costume de guerre, allongé sur le dos. La tête, avec les yeux ouverts, repose sur un coussin rouge. Les mains jointes sur la poitrine traduisent une posture de prière. Le costume de guerre comporte des armes défensives et offensives. Les armoiries de la famille étaient représentées, et les quelques traces de pigments encore subsistantes laissent deviner qu'elles devaient être polychromées. Cette représentation du personnage fait penser qu'elle a été réalisée dans le premier tiers du XV^e siècle.



Pour conclure, le conférencier précise que les sources écrites, en l'état actuel, sont très disparates ; et il n'est pas exclu que d'autres pièces concernant Huriel restent encore à découvrir. Cependant, celles que nous possédons permettent de voir les relations des sires de Brosse avec leurs vassaux et avec Huriel. Ces sources ne diffèrent pas de celles de Boussac ou de Sainte-Sévère. Mais malheureusement, elles sont assez limitées concernant la gestion et le fonctionnement de la seigneurie. On ne retrouve pas de terriers ou de registres de justice.

Les sources archéologiques et numismatiques, quant à elles, révèlent une même stratégie d'inscription territoriale des de Brosse dans leur seigneurie. La documentation présentée montre le rang de cette famille noble et son ascension dans la hiérarchie sociale au fil des décennies.

Jean-Paul MICHARD

Vendredi 17 novembre 2023, 18 h

**Salle Salicis,
rue Lavoisier**

Virginie LAROCHE

Les Monuments aux Morts de l'Allier